

L'ÉCHO-TIÉ... sourit en attendant le feu vert



L'Écho-Tié se dit qu'on peut trouver dans le quotidien matière à sourire. Sans doute pas en scrutant les cieux, embrumés et porteurs de gros flocons, ni même dans l'actualité, bien trop souvent délétaire, mais assez rarement pour être souligné, à un feu tricolore. C'est ce qu'a pensé l'Écho-Tié alors qu'il attendait dans sa voiture, rue de Lyon, le passage du vert au rouge du poteau. En regardant bien, il s'est aperçu qu'un

passant, voulant sans doute redonner un peu d'humanité à l'instrument de régulation du trafic, a dessiné un petit smiley triste sur la pastille rouge et son jumeau, tout sourire, dans la pastille verte, synonyme de libération pour l'automobiliste, souvent trop pressé. L'Écho-Tié, lui, a pris son temps devant ce petit spectacle, anodin. Et il guettera aussi, le soir venu, le visage qui apparaîtra dans l'orange clignotant.

SAISON CULTURELLE



EN FARANDOLE. Doggy Blues à Espace. Mercredi 20 novembre à 15 heures à Espace, spectacle duo escalade entre un maître et son chien, intitulé « Doggy Blues » avec Fabien La Sala par la Compagnie Rêve de singe. Pour enfant à partir de 3 ans, 45 mn. Ce petit bonhomme n'arrive pas à détacher sa pensée de son chien. 7 €. Tél. 04.73.80.63.03. ■

Thiers → Jour de sport

COURSE À PIED ■ Le signal de départ pour le premier Trail des Couteliers organisé à Saint-Rémy-sur-Durolle

Un trail dans la montagne thiernoise

Courir pour venir en aide à deux associations. Le nouveau Trail des Couteliers qui se déroulera le 16 février est en pleine préparation.

Yann Terrat
thiers@centrefrance.com

Un départ de course dans tous les sens du terme. Le 16 février prochain, le premier trail des Couteliers se déroulera sur la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle.

10, 17 et 28 kms sont au programme : course et marche

À l'origine du projet, deux associations (voir par ailleurs) qui, pour mettre en avant leurs actions et récolter des fonds, ont décidé de créer une nouvelle structure associative pour se lancer dans l'organisation d'une épreuve de course à pied. « Le trail est peut-être plus facile à organiser que d'autres courses, explique Michel Cheze, le président de cette nouvelle association "Trail des Couteliers". La course en nature bénéficie d'un véritable engouement depuis plusieurs années ».

La saison hivernale devrait être un atout pour ce genre d'épreuve car le calendrier des épreuves est relativement peu chargé en cette saison. « Il a fallu s'entendre avec les organisa-



ASSOCIATION. Les deux présidents du Trail des Couteliers : Fernando Ramos (à gauche) et Michel Cheze (à droite).

teurs des autres épreuves pour le choix de la date car proposer deux courses le même week-end aurait été contre-productif pour les deux organisations ».

Il reste donc seulement 3 mois à l'association pour être prêt le jour J et donner le départ des courses dans de bonnes conditions. La mairie de Saint-Rémy-sur-Durolle, déjà rodée à l'organisation d'autres rencontres sportives, apporte son soutien

matériel ou logistique au « Trail des Couteliers ». « Concernant le bénévolat, les deux associations à la base du projet peuvent regrouper chacune plusieurs personnes autour de l'événement et certains membres du club de tennis de Saint-Rémy participeront également », précise Anne Fernandes, trésorière du « Trail des Couteliers ».

Côté finance, enfin, l'associa-

tion est encore à la recherche de partenaires (*) même si, quoi qu'il arrive, le départ du trail aura bien lieu. « L'idéal serait que les sponsors couvrent les frais d'organisation pour que les inscriptions puissent entièrement être versées aux deux associations ».

Côté course

Si rien n'est encore gravé dans le marbre, les grandes lignes de

cette journée du 16 février sont déjà écrites. Trois courses de 10, 17 et 28 kms seront proposées pour les coureurs à pieds mais aussi pour les marcheurs (sur le 10 et le 17 kms). Le parcours a été dessiné par Mohamed Aabouda qui collabore en tant que conseiller à l'événement. « Il y aura des parties techniques mais le circuit restera roulant », promet le spécialiste de la course à pied.

Quelques pointures régionales et nationales sont attendues au départ des courses, le 16 février. ■

(*) Pour un partenariat financier, contacter le 06.58.85.52.65 ou le 06.88.07.76.35.

ASSOCIATIONS

Objectif rester debout. Cette association lutte contre le handicap à travers différentes actions qui visent à améliorer le quotidien. Une structure qui a vu le jour afin d'aider Jacky Cheze, atteint d'une maladie orpheline. Jacky Cheze participe pleinement à l'organisation du trail. Il a créé le site www.traildescouteliers.free.fr sur lequel on retrouve toutes les informations sur la course et l'inscription en ligne.

Pour Vic et Lili. Pour venir en aide à deux sœurs autistes âgées de 10 ans, l'association apporte une aide financière et matérielle : des soins qui ne sont pas pris en charges. Selon le président de l'association et père des deux filles, il existe 650.000 autistes en France pour seulement 100 centres adaptés.

TENNIS ■ Deux victoires et une défaite pour les équipes des SAT Tennis engagées en championnat interclubs

Bons débuts des tennismen thiernois en rencontres interclubs

Trois équipes des SAT Tennis étaient engagées dimanche pour le début des championnats interclubs messieurs plus de 35 ans.

L'équipe 1, en 1^{re} division départementale, s'est imposée face à Cébazat 2 (4-1) grâce aux victoires de David Vissac (15/1) et Fabien Augustin (15/4) en simples, et de David Vissac et Guillaume Morilhat en double. Dans le second simple, Cyril N'Gotty (15/3) s'est incliné en trois sets serrés (6/3, 5/7, 7/5).

En 4^e division départementale, l'équipe 2, composée de Yves



ÉQUIPE 1. De gauche à droite : David Vissac, Guillaume Morilhat, Cyril N'Gotty et Fabien Augustin.

Julien de Pommerol (30), Jacques Astrié (30/1) et David Cadoret (30/2), a gagné par 5 points à 0 contre Aubière 5.

L'équipe 3, composée de Bruno Philip (30/4), Mickaël Butin (30/5) et Mathieu Brisson (NC) s'est bien défendue à Romagnat et a poussé ses adversaires jusqu'au super jeu décisif dans le double, mais s'est finalement incliné.

Dimanche, les 17/18 ans terminaient les interclubs en recevant Romagnat : Maxime De Sousa (15/3) s'inclinait en trois

sets face à Nicolas Slusarenko (15/1) et Mathieu Vissac gagnait son simple 6/0 6/0. La paire thiernoise remportait ensuite le double décisif et se classe troisième de sa poule.

Enfin, l'équipe + 65 ans messieurs, composée de Jean-Pierre Perreau (30), André Tournaire (30/1), Gérard Dugelet (30/2), Raymond Moraux (30/4), Christian Degeorge, André Dézulier et Christian Chavarin, a terminé son championnat régional à la troisième place d'une poule de sept, derrière Le Puy et l'ASM. ■